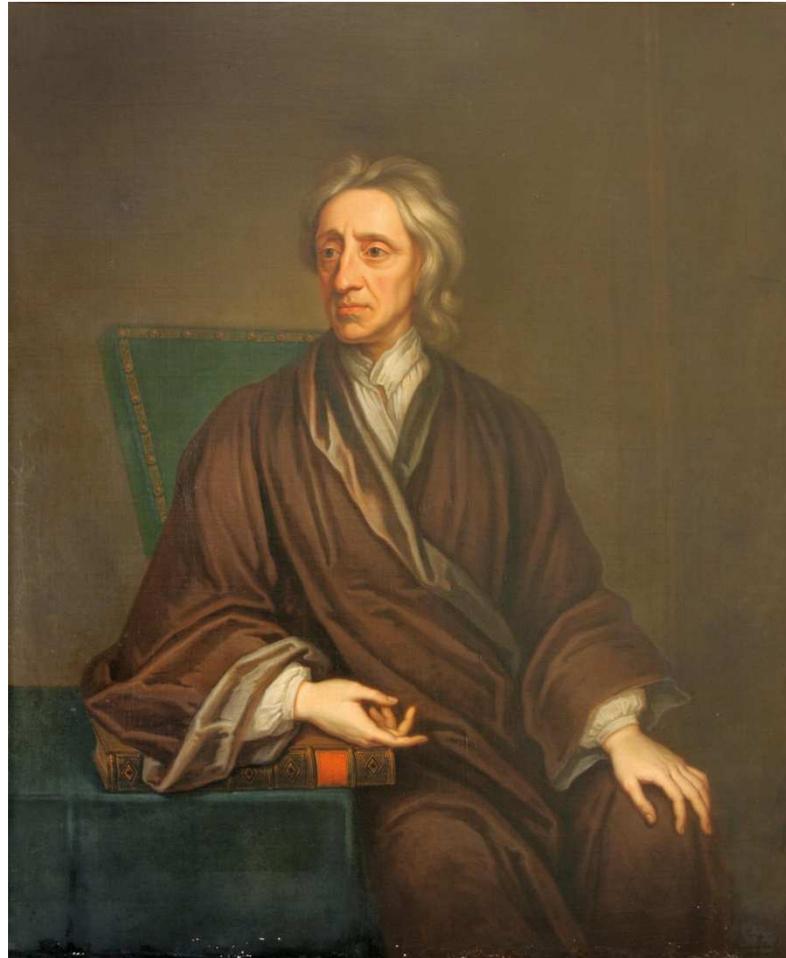


John Locke, le politique subordonné à l'économie



John Locke, le politique subordonné à l'économie

- 1. Rappels biographiques
- 2. Le second Traité de gouvernement
 - Le travail, fondement de la propriété privée
 - La propriété privée des terres
 - L'introduction de la monnaie
 - Le contrat social
 - Problèmes posés le traitement de la monnaie
- 3. Conclusion : une inversion du rapport de subordination entre économie et politique

Rappels biographiques

- 29 août 1632 : naissance à Wrington, dans les environs de Bristol (Angleterre).
- 1647 : intègre la Wesminster School
- 1652-1658 : étudiant à Christ Church College (Oxford)
- 1666 : rencontre Lord Ashley, chancelier de l'Echiquier (1661-1672)
- 1667-1675 : médecin puis secrétaire particulier de Lord Ashley (1669-1675 : administrateur en Caroline)
- 1675-1679 : séjour en France
- 1683-1688 : « exil » en Hollande
- 28 Octobre 1704 : décès à High Laver (Essex)

Rappels biographiques

- L'héritage intellectuel de Locke est conséquent :

- en **philosophie de la connaissance** :
Essai sur l'entendement humain (1690)

⇒ **empirisme, sensualisme**

- en **philosophie politique** :
Lettre sur la tolérance (1689)
Traité du gouvernement civil (*Two Treatises of Government*, 1690)

⇒ **libéralisme politique**, déclaration d'indépendance américaine (1776)

Rappels biographiques

- Son implication dans la **traite et la colonisation du nouveau monde** laisse une image plus contrastée :
 - actionnaire important de la *Royal African Company*.
 - corédacteur d'un projet de constitution pour la Caroline (1669) attribuant aux « hommes libres » une autorité et un pouvoir absolus sur leurs « esclaves noirs ».
- Locke légitime l'esclavage (sous certaines restrictions) dans son *Traité de gouvernement civil* (1690), qui a pu servir d'argument dans le processus de colonisation des Amériques.
- Locke est également **favorable aux enclosures**, qu'il défend dans son *TGC*.

Rappels biographiques

- Opposition radicale à Hobbes sur le statut de la **propriété privée** :
 - **Hobbes : un droit acquis**, dont l'existence n'est concevable que par et dans la République
 - **Locke : un droit naturel** antérieur à toute société politique. La propriété n'est pas le fruit d'une convention passée entre les hommes.
- ⇒ point de départ encore plus **individualiste** : un face à face entre l'homme et la nature, et non entre l'homme et ses semblables, comme chez Hobbes.

Le second *Traité de gouvernement*

- Chap. V du second TGC : **De la propriété**

(§25) : « Dieu (...) a donné en commun la terre au genre humain. Mais cela étant, il semble qu'il est difficile de concevoir qu'une personne particulière puisse posséder rien en propre (..) mais **je tâcherai de montrer comment les hommes peuvent posséder en propre diverses portions de ce que Dieu leur a donné en commun**, et peuvent en jouir sans aucun accord formel fait entre tous ceux qui y ont naturellement le même droit. »

- Données du problème : démontrer qu'un individu peut s'approprier une portion spécifique de ce qui est l'origine commun **sans l'accord formel des autres copropriétaires**, c'est-à-dire de ses semblables.

Le second *Traité de gouvernement*

- **(§26) 1^{er} argument : la conservation individuelle**

« Dieu, qui a donné la terre aux hommes en commun, leur a donné pareillement la raison, pour faire de l'un et de l'autre l'usage le plus avantageux à la vie et le plus commode. La terre, avec tout ce qui y est contenu, est donnée aux hommes pour leur subsistance et pour leur satisfaction. »

- **Le droit d'appropriation privée est donc d'abord fondé sur l'obligation de survie.**

- Argument **logique** : l'homme étant doué de raison, il serait **absurde** qu'il se laisse mourir de faim alors que la nature lui fournit de quoi subsister :

« Si un tel consentement [*des autres*] était nécessaire, la personne dont il s'agit, aurait pu mourir de faim, nonobstant l'abondance au milieu de laquelle Dieu l'a mise » (§28)

Le travail, fondement de la propriété privée

- La terre et ses fruits étant dispensés pour l'usage des hommes, il faut nécessairement qu'il existe **un moyen de se les approprier**.

- **(§27)** : ce moyen, c'est **le travail**

- Pour le démontrer, Locke avance une sorte de **syllogisme** :

[**majeure**] l'homme est propriétaire de sa propre personne (droit naturel élémentaire)

[**mineure**] le travail et son produit sont parties intégrantes de la personne

[**conclusion**] l'homme est donc propriétaire de son travail et de son produit.

Le travail, fondement de la propriété privée

- **sylogisme :**

[*majeure*] l'homme est propriétaire de sa propre personne

« Encore que la terre et toutes les créatures inférieures soient communes et appartiennent en général à tous les hommes, **chacun pourtant a un droit particulier sur sa propre personne**, sur laquelle nul autre ne peut avoir aucune prétention. » (§ 27)

[*mineure*] le travail et son produit sont parties intégrantes de la personne

« Le fruit ou gibier qui nourrit un Sauvage des Indes, qui ne reconnaît point de bornes, qui possède les biens de la terre en commun, lui appartient en propre, et il en est si bien le propriétaire [***must be his, and so his, i.e., a part of him***], qu'aucun autre n'y peut avoir de droit. » (§ 26)

[*conclusion*] l'homme est propriétaire de son travail et de son produit.

« **Le travail de son corps et l'ouvrage de ses mains**, nous le pouvons dire, **sont son bien propre.** » (§ 27)

Le travail, fondement de la propriété privée

- Ce syllogisme pose plusieurs problèmes :
- Si l'on comprend que la conservation individuelle fonde l'appropriation (mettre en péril sa vie en ne s'alimentant pas serait déraisonnable), **comment le produit du travail**, par nature un objet séparé et distinct de l'individu travaillant, **peut-il être considéré comme partie intégrante de sa personne?**
- « **Les mottes de terre que mon valet a arrachées (...)** **deviennent mon bien et mon héritage propre**, sans le consentement de qui que ce soit. » (§ 27)

→ pb de cohérence : comment le travail *d'autrui* pourrait-il fonder *ma* propriété?

Le travail, fondement de la propriété privée

- L'argument de Locke consiste finalement à dire que le travail légitime l'appropriation, en tant qu'il **soustrait du stock des biens communs** - c'est-à-dire de l'état de nature - les objets auxquels il se mêle :

« **Tout ce qu'il a tiré de l'état de nature, par sa peine et son industrie, appartient à lui seul** » (§ 27)

« **Son travail distingue et sépare alors ces fruits des autres biens qui sont communs; il y ajoute quelque chose de plus que la nature, la mère commune de tous, n'y a mis; et, par ce moyen, ils deviennent son bien particulier. (...) Le travail, qui est mien, mettant ces choses hors de l'état commun où elles étaient, les a fixées et me les a appropriées** » (§ 28)

Le travail, fondement de la propriété privée

- (§ 31) : objection

« On objectera, peut-être, que si, en cueillant et amassant des fruits de la terre, un homme acquiert un droit propre et particulier sur ces fruits, **il pourra en prendre autant qu'il voudra.** »

- Locke rétorque qu'il n'en est rien :

« La même loi de la nature, qui donne à ceux qui cueillent et amassent des fruits communs, un droit particulier sur ces fruits-là, **renferme en même temps ce droit dans certaines bornes (...)** La raison nous dit que (...) **si l'on passe les bornes de la modération, et que l'on prenne plus de choses qu'on n'en a besoin, on prend, sans doute, ce qui appartient aux autres.** Dieu n'a rien fait et créé pour l'homme, qu'on doive laisser corrompre et rendre inutile. »

Le travail, fondement de la propriété privée

- Celui qui s'approprie plus qu'il ne peut consommer passe les bornes de la modération et s'approprie illégitimement ce qui appartient aux autres.
- La même loi de nature qui permet l'appropriation privée renferme donc ce droit dans certaines **limites, en interdisant le gaspillage.**
- Or, la **générosité de la nature** est telle qu'en restant dans les limites du gaspillage, **chacun peut s'approprier autant qu'il veut sans nuire à quiconque.**

Le travail, fondement de la valeur d'échange des marchandises

- Le chap. V du second *TGC* contient une affirmation importante, probablement inspirée par William Petty (*Traité des taxes et contributions*, 1662).
- Locke affirme que le travail non seulement fonde la propriété, mais confère également l'essentiel de leur valeur aux choses.

«Il ne paraît pas, je m'assure, aussi étrange que ci-devant, de dire, que la propriété fondée sur le travail, est capable de balancer la communauté de la terre. Certainement c'est le travail qui met différents prix aux choses. (...) Je pense que la supputation sera bien modeste, si je dis que des productions d'une terre cultivée, 9 dixièmes sont les effets du travail. » (§40)

⇒ cf. théories de la valeur travail à venir (Ricardo, Marx...)

La propriété privée des terres

- (§ 31-38) : Locke élargit ensuite son argument à la **propriété des terres** : celle-ci est aussi **un droit naturel, dont la justification repose sur le travail.**
- Celui qui travaille une terre auparavant en friche et y mêle son travail la soustrait également à l'état de nature.
- Locke ajoute ici un argument supplémentaire : **travailler la terre que l'on s'approprie contribue à lui faire produire plus qu'elle ne le ferait spontanément** : en s'appropriant une portion de terre et en y mêlant son travail, l'individu, loin d'enlever au stock des biens communs, lui ajoute en réalité tous les fruits résultant de son labeur

La propriété privée des terres

- Locke ajoute ici un argument supplémentaire : **travailler la terre que l'on s'approprie contribue à lui faire produire plus qu'elle ne le ferait spontanément** : en s'appropriant une portion de terre et en y mêlant son travail, l'individu, loin d'enlever au stock des biens communs, lui ajoute en réalité tous les fruits résultant de son labeur :

« si quelqu'un enclot un terrain et retire de dix acres de terres une abondance de biens utiles à la vie plus grande que celle qu'il pourrait tirer de cent acres laissés à l'état de nature, **on peut dire qu'il donne quatre-vingt-dix acres au genre humain.** »

(§37 : n'apparaît pas dans la traduction de Mazel)

La propriété privée des terres

- « **He that encloses land, and has a greater plenty of the conveniences of life from ten acres than he could have from a hundred left to nature, may truly be said to give ninety acres to mankind.** » (§37)

→ L'argument doit être replacé dans le contexte du développement des **enclosures** dont Locke se veut l'avocat

- L'appropriation, tant qu'on demeure dans les limites du gaspillage et ne clôture pas des terres pour les laisser en friche, n'est toujours pas de nature à poser problème.
Au commencement, « **le monde était comme une Amérique** » (§49), « toute vide et dépeuplée d'habitants » (§36), de sorte que quiconque pouvait s'approprier une terre en en laissant bien assez aux autres.

→ argument utilisé a posteriori pour justifier la colonisation

La propriété privée des terres

« J'ose hardiment soutenir que la même mesure et la même règle de propriété, savoir, que chacun doit posséder autant de bien qu'il lui en faut pour sa subsistance, **peut avoir lieu aujourd'hui, et pourra toujours avoir lieu dans le monde, sans que personne en soit incommodé et mis à l'étroit, puisqu'il y a assez de terre pour autant encore d'habitants qu'il y en a.** » (§36)

- La configuration originelle de l'état de nature, au contraire de chez Hobbes, ne pose donc aucun problème majeur.
- Mais l'introduction d'un nouvel élément va changer radicalement les données du problème.

L'introduction de la monnaie

- Cet élément perturbateur, c'est **la monnaie**
- (§47) : «Or, nous voilà parvenus à l'usage de **l'argent monnayé**, c'est-à-dire, à **une chose durable**, que l'on peut garder longtemps, sans craindre qu'elle se gâte et se pourrisse; qui a été **établie par le consentement mutuel des hommes** ; et que l'on peut échanger pour d'autres choses nécessaires et utiles à la vie, mais qui se corrompent en peu de temps.»

⇒ L'introduction de la monnaie, au sein même de l'état de nature, **met *ipso facto* un terme à la limite imposée jusqu'alors par le gaspillage.**

L'introduction de la monnaie

- L'introduction de la monnaie met **un terme à la limite imposée jusqu'alors par le gaspillage.**
- L'introduction de la monnaie permet et génère irrémédiablement **l'extension potentiellement sans limite des propriétés**
⇒ apparition de disproportions et **d'inégalités**

(§50) : « Mais depuis que l'or et l'argent, qui, naturellement sont si peu utiles à la vie de l'homme, par rapport à la nourriture, au vêtement, et à d'autres nécessités semblables, ont reçu un certain prix et une certaine valeur, du consentement des hommes, (...) il est clair, par une conséquence nécessaire, que le même consentement a permis les possessions inégales et disproportionnées. »

L'introduction de la monnaie

- **monnaie \Rightarrow extension des propriétés \Rightarrow inégalités \Rightarrow risque**
- L'extension des propriétés et l'inégalité vont entraîner jalousie et envie (de ceux qui ont peu envers ceux qui possèdent beaucoup).
- **Passions déstabilisatrices** : envie et jalousie vont pousser les uns à porter atteinte à la propriété des autres.
- En résumé, l'apparition de la monnaie génère **un risque de désordre, de conflit.**

L'introduction de la monnaie

- Problème d'autant plus crucial en raison de **l'absence d'un juge commun**.
- Dans le chapitre VII du second *Traité*, Locke postule en effet qu'en l'état de nature, **chacun a le pouvoir et le droit**, non seulement de conserver ses biens propres contre les attaques d'autrui, mais aussi celui **de juger et punir** quiconque viole, **à ses yeux**, la loi de nature :

(chap. VII, §87) « Chacun a, par la nature, le pouvoir, non seulement de conserver ses biens propres, c'est-à-dire, sa vie, sa liberté et ses richesses, contre toutes les entreprises, toutes les injures et tous les attentats des autres; mais encore de juger et de punir ceux qui violent les lois de la nature, selon qu'il croit que l'offense le mérite, de punir même de mort, lorsqu'il s'agit de quelque crime énorme, qu'il pense mériter la mort. »

L'introduction de la monnaie

- Autrement dit, dans l'état de nature, **autant d'individus, autant de juges !**
- Comment, dès lors, régler les conflits portant sur la propriété, qui vont en s'amplifiant suite à l'introduction de la monnaie ?
- Comment éviter qu'un état *a priori* pacifique ne sombre dans **le conflit permanent dans l'anarchie ?**

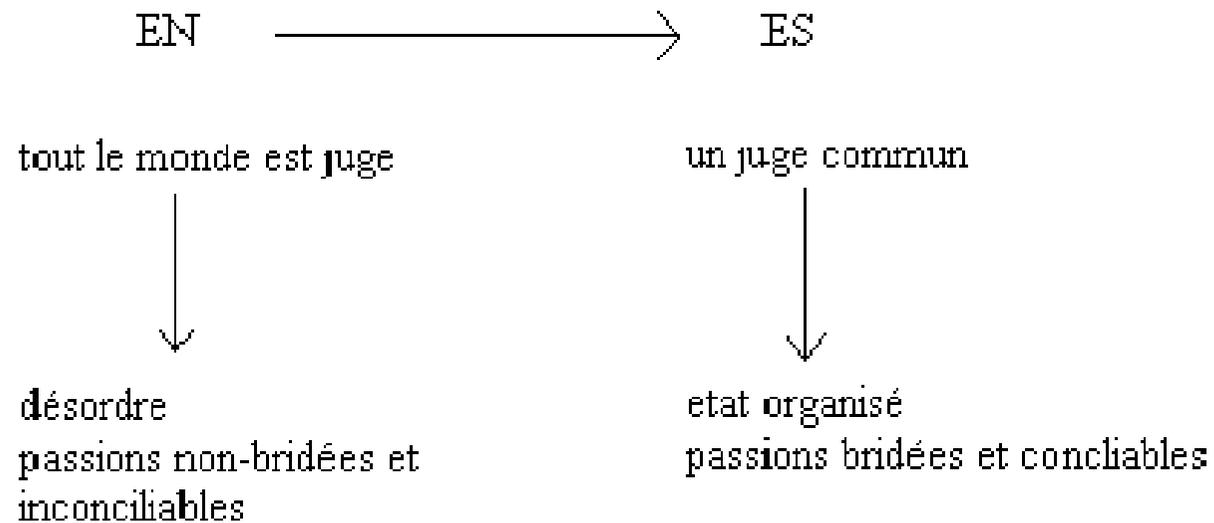
Le contrat social

- C'est à cette étape qu'intervient **le contrat social**.
- Les hommes vont, par consentement commun, **se dépouiller de leur pouvoir naturel de jugement et de punition, et le transférer à la société nouvellement créée**, dont les représentants auront en charge de régler les différends entre citoyens :

« **Les hommes donc sortent de l'état de nature, et entrent dans une société politique, lorsqu'ils créent et établissent des juges et des Souverains sur la terre**, à qui ils communiquent l'autorité de terminer tous les différends, et de punir toutes les injures qui peuvent être faites à quelqu'un des membres de la société; et partout où l'on voit un certain nombre d'hommes (...) parmi lesquels ne se trouve pas un tel pouvoir décisif, auquel on puisse appeler, on doit regarder l'état où ils sont, comme étant toujours l'état de nature. » (chap. VII, §

Le contrat social

- C'est à cette étape qu'intervient **le contrat social**.



Le contrat social

- **La finalité de la société politique est donc de garantir les droits naturels individuels**, en particulier le droit de propriété privée.
- La société de Locke est en quelque sorte une « assemblée de propriétaire »
 - C.B. McPherson (1962), *The Political Theory of Possessive Individualism: From Hobbes to Locke*
 - Un **individualisme fondé sur la propriété**

Le contrat social

- Différences entre Locke et Hobbes :

Hobbes	Locke
Pacte de sujétion	Pacte d'association
Transfert intégral de droits	Transfert partiel de droits
Monarchie absolue	Monarchie parlementaire
Concentration des pouvoirs	Séparation des pouvoirs
Opposition entre droit et loi	Droit et loi compatibles (confondus)
Propriété = droit acquis	Propriété = droit naturel

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- La façon dont Locke introduit la monnaie à son analyse pose plusieurs problèmes
- Locke admet, à juste titre, **que la monnaie est une convention qui tire sa valeur d'un consentement mutuel :**

(§47) : «une chose durable, que l'on peut garder longtemps, (...) qui a été **établie par le consentement mutuel des hommes** ; et que l'on peut échanger pour d'autres choses nécessaires et utiles à la vie »

(§50) : « depuis que l'or et l'argent, qui, naturellement sont si peu utiles à la vie de l'homme (...) ont reçu un certain prix et une certaine valeur, **du consentement des hommes** (...) il est clair, par une conséquence nécessaire, que **le même consentement a permis** les possessions inégales et disproportionnées. »

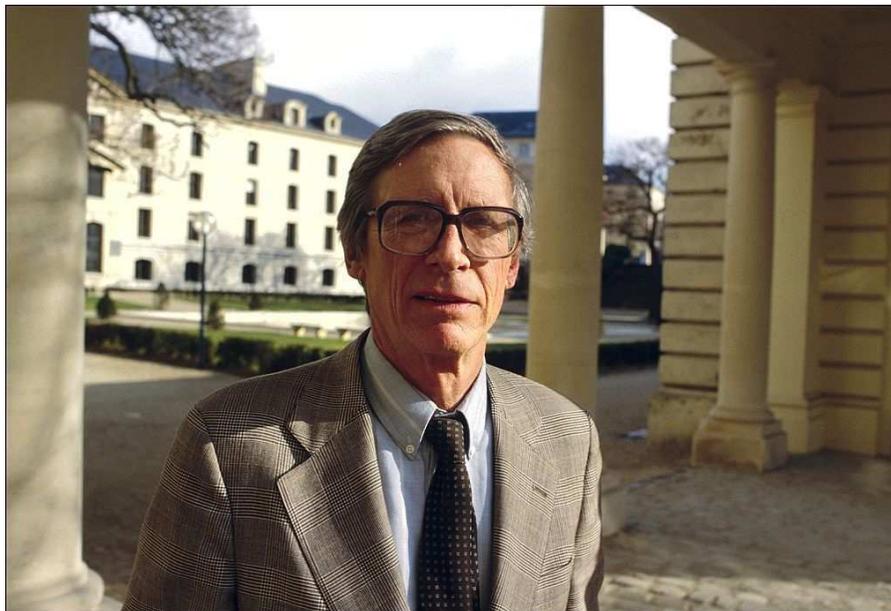
Problèmes posés le traitement de la monnaie

- Locke admet, à juste titre, **que la monnaie est une convention qui tire sa valeur d'un consentement mutuel.**
- Dès lors, en introduisant la monnaie, **les hommes auraient consenti à l'ensemble de ses conséquences**, donc à l'existence de disproportions et d'inégalités dans les propriétés.
- Pourquoi, partant d'une situation pacifique où personne ne manquait de rien, les hommes auraient volontairement introduit dans leur environnement un élément facteur de conflit ?
- Quel intérêt auraient-ils trouvés à prendre le risque d'être désavantagés par rapport à d'autres ?

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- Solution partielle : l'égalité prévalait avant l'introduction de la monnaie, et **personne ne pouvait prévoir quelle serait sa situation future** une fois la monnaie créée.

→ cf. « position originelle » de John Rawls



Problèmes posés le traitement de la monnaie

- **John Rawls (1971), *A Theory of Justice***
- Comment trouver un accord sur le choix des institutions « bonnes » ou « justes » nécessaires à l'organisation de toute société ?
- Rawls, qui s'inscrit contre la logique sacrificielle de l'utilitarisme, se concentre sur l'idée de **justice procédurale**
- Quelle **procédure** est susceptible de garantir **l'objectivité et l'unanimité** du choix en matière de principes de justice?

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- **Hypothèse de la « position originelle » et du « voile d'ignorance »**

→ expérience de pensée par laquelle les **individus sont supposés ignorer leurs caractéristiques propres** (talents, handicaps, genre, croyances, origine, etc.) au moment de choisir les institutions.

→ les individus se déterminent **sans pouvoir anticiper ce que sera leur position future** dans les institutions qu'ils auront choisies (garantit l'objectivité).

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- Selon Rawls, des **individus rationnels** et appliquant une **logique prudentielle** adopteraient la stratégie **maximin**, qui conduit à choisir les institutions à même de **maximiser la position des plus mal lotis**, tout en respectant les principes prioritaires de **liberté individuelle et d'égalité des chances**.
- La stratégie maximin (sous voile d'ignorance) conduirait d'après Rawls à **plébisciter la plupart des institutions existantes** (démocratie politique, l'économie de marché, la propriété privée, etc.)
- Rawls se prononce toutefois contre les trop fortes concentrations de richesses.

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- Un **problème logique subsiste cependant** chez Locke : l'invention de la monnaie procède d'une convention... mais précède le contrat social et la société politique.

- Quid d'une convention en dehors même de la société ?
Qui garantira son respect ?

« Covenants, without the Sword, are but Words, and of no strength to secure a man at all » (Hobbes, *Leviathan*, chap. XVII)

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- **Comment régler les probables désaccords** portant sur la valeur de la monnaie en l'absence d'un juge commun ?
- La valeur et l'acceptation de la monnaie dans l'échange reposent sur **un rapport de confiance, lui-même garanti par une autorité supra-individuelle** (Etat, banque centrale, etc.).

Sinon, pourquoi accepterait-on de la monnaie « si peu utile à la vie » en échange de biens qui eux le sont ?

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- L'analyse de Locke doit être replacée dans son **contexte**.
- La rédaction du TGC s'effectue dans celui de la consolidation du premier mouvement des **enclosures**.

La guerre civile britannique (1642-51) a vu apparaître des mouvements contestataires radicaux, résolument opposés aux enclosures (*levellers* et *diggers*).

- L'œuvre de Locke peut être interprétée comme **légitimant *ex-post* les enclosures « sauvages »** du début du siècle, et *ex-ante* un second mouvement, qui se traduira par les « enclosure acts » de 1773 et 1801.
- Simultanément, se développe outre-Atlantique la **colonisation du Nouveau Monde**, dont Locke, administrateur en Caroline, était partie prenante.

Problèmes posés le traitement de la monnaie

- Dans ce contexte général, Locke, porte-parole de la bourgeoisie ascendante, se fixe **trois objectifs prioritaires** :
 - ▶ démontrer que la **propriété privée, y compris des terres, est un droit naturel** ;
 - ▶ **justifier l'inégalité des possessions**, c'est-à-dire montrer – contre Hobbes - que cette dernière est également naturelle et préexiste à l'état social (d'où l'introduction de la monnaie dans l'état de nature) ;
 - ▶ montrer, enfin, que le **but ultime de la société est de garantir l'état, même inégal, des propriétés**.

Conclusion : une inversion du rapport de subordination entre économie et politique

- L'opposition entre Hobbes et Locke témoigne avant tout d'une **inversion du rapport entre politique et économie**
- **Hobbes : pas d'économie sans politique**

Tant que le politique fait défaut

→ guerre de chacun contre chacun

→ **pas d'espace pour la moindre activité industrielle, agriculture, propriété privée, échange, etc.**

Le déploiement des activités économiques ne peut s'effectuer qu'une fois la République et la paix civile établies.

Le politique est donc la condition d'existence de l'économique.

Conclusion : une inversion du rapport de subordination entre économie et politique

- L'opposition entre Hobbes et Locke témoigne d'une **inversion du rapport entre politique et économie**
- **Locke : pas de politique sans économie**

L'économie est présente dès l'état de nature : propriété privée, agriculture, monnaie, échange, accumulation de richesses préexistent à la société.

L'économie précède le politique et c'est même sur la base de considérations économiques (pour garantir leurs propriétés) que les individus instituent la société par contrat.

Ce sont donc des considérations économiques qui démontrent, en creux, la nécessité du politique.

Conclusion : une inversion du rapport de subordination entre économie et politique

- Une étape supplémentaire est ainsi franchie vers l'autonomisation de la discipline.